*Ensemble Scolaire*
***SAINT-ÉTIENNE***

49, rue des Soubirous
46000 CAHORS
Tél. 05 65 23 32 00
Fax. 05 65 22 00 91
Mail. contact@st-etienne46.com

# DOSSIER D'INSCRIPTION

PHOTO

## L'ÉLÈVE

Nom : .....

Prénoms : .....

Sexe : ☐ M ☐ F

Nationalité : .....

Date de naissance : / /

Pays de naissance : .....

Commune de naissance : .....

.....

Département de naissance : _ _

## CLASSE DEMANDÉE

.....

**EDS** (Enseignements de spécialité) pour le LGT

1. .....
2. .....
3. .....

Pour les élèves du Lycée : Tél. portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Mail : .....

## RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Redoublant : ☐ oui ☐ non

Régime : ☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire
☐ Pensionnaire

Langues :
1. .....
2. .....
3. .....

Options :
1. .....
2. .....
3. .....

## DERNIER ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Nom de l'Établissement : .....

Adresse : .....

CP : _ _ _ _ _ Ville : .....

Type : ☐ Privé ☐ Public

en classe de : .....

Classe(s) redoublée(s) : .....

## SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

| Année Scolaire | Classe | Nom de l'établissement | Adresse de l'établissement |
|---|---|---|---|
| 20..... - 20..... | | | |
| 20..... - 20..... | | | |
| 20..... - 20..... | | | |
| 20..... - 20..... | | | |

## *LES RESPONSABLES DE L'ÉLÈVE*

| Nom et Prénom | Lien de parenté[1] | Type de responsable[2] | Situation familiale[3] |
|---|---|---|---|
| 1. | | | |
| 2. | | | |
| 3. | | | |

*Lien de parenté [1] : Père et Mère / Mère seule / Père seul / Elève / Famille / Tuteur / DDASS / Autre lien de parenté*
*Type de responsable [2] : Responsable légal / Autorité parentale conjointe / Autre responsable*
*Situation familiale [3] : Marié / Remarié / Concubin / Séparé / Divorcé / Célibataire / Veuf-Veuve / Autre situation*

### 1. Responsable Légal

Garde alternée : ☐ oui ☐ non

Nom : ..... Prénom :.....
Nom de jeune fille : .....
Adresse :.....
CP :..... Ville :..... Pays : .....
Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél. travail : .....
Mail : .....
Nbre d'enfants à charge :..... Scolarisé(s) dans le 2nd degré : .....
Situation emploi : ☐ en Activité ☐ Chômeur ☐ Retraité ☐ Autre situation : .....
Profession : ..... Société/Entreprise : .....
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

### 2. Responsable Légal

Garde alternée : ☐ oui ☐ non

Nom : ..... Prénom :.....
Nom de jeune fille : .....
Adresse :.....
CP :..... Ville :..... Pays : .....
Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél. travail : .....
Mail : .....
Nbre d'enfants à charge :..... Scolarisé(s) dans le 2nd degré : .....
Situation emploi : ☐ en Activité ☐ Chômeur ☐ Retraité ☐ Autre situation : .....
Profession : ..... Société/Entreprise : .....
Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

### Responsable Financier :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : ..... Tél. travail : .....

M. Mme ..... déclare(nt) avoir pris connaissance du contrat de scolarisation ci-après de l'établissement et l'accepter sans réserve.

Signature du responsable financier : Signature du chef d'Etablissement :

A Cahors, le .....

# CONTRAT DE SCOLARISATION

**ENTRE** : L'Ensemble Scolaire SAINT-ETIENNE
Etablissement Catholique Privé associé à l'état par contrat d'association
Adresse : 49, rue des Soubirous
46000 CAHORS
Représenté par : **Mr JACQUET Philippe, Chef d'Etablissement**

**ET** : Mme ou Mr ……..
Adresse : ……
……

Représentant(s) légal (aux) de l'enfant : ……

Il est convenu ce qui suit :

**ARTICLE 1 - OBJET**
La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles l'enfant

..... sera scolarisé par le(s) parent(s) au sein de l'établissement catholique Saint-Etienne, ainsi que les droits et obligations réciproques de chacune des parties.

**ARTICLE 2 – OBLIGATIONS DE L'ETABLISSEMENT**

L'Ensemble Scolaire Saint-Etienne s'engage à scolariser l'enfant ..... en classe de ..... pour l'année scolaire 2019/2020 sauf cause réelle et sérieuse justifiant la non poursuite de la scolarisation de l'enfant dans l'établissement (cf. article 4.1 ci-dessous).

**ARTICLE 3 OBLIGATIONS DES PARENTS**

Le(s) parent(s) s'engage(nt) à inscrire l'enfant ..... en classe de ..... au sein de l'Ensemble Scolaire Saint-Etienne pour l'année 2019/2020.

Le(s) parent(s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance du projet éducatif, du règlement intérieur et du règlement financier de l'établissement, y adhérer et mettre tout en œuvre afin de les respecter.

Le(s) parent(s) reconnaît (ssent) avoir pris connaissance des tarifs de la scolarisation, du self, de l'étude et garderie, de l'internat … de leur enfant et s'engage(nt) à en assurer la charge financière. Les coûts de l'année scolaire doit être soldée au **30/06/2020**.

**ARTICLE 4 – DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT**

La présente convention est établie pour l'année scolaire **2019/2020**.

**ARTICLE 4.1 – DUREE ET RESILIATION DU CONTRAT**

La présente convention ne peut être résiliée par l'Ensemble Scolaire SAINT ETIENNE en cours d'année scolaire, sauf en cas de :

- sanction disciplinaire à l'égard de l'élève ou motif grave de la part de l'élève ou de la famille (violence verbale et/ou physique ; harcèlement moral et/ou physique avec agissements répétés, dénigrement de l'équipe éducative ou de l'un de ses membres ou propos répétés pouvant discréditer l'école…),
- réorientation pédagogique : répondre aux besoins spécifiques de l'élève,
- placement : cadre éducatif et social.

Les causes réelles et sérieuses de départ de l'élève en cours d'année sont :

- déménagement,
- réorientation/placement, cadre pédagogique ou éducatif,
- tout autre motif légitime accepté expressément par l'Ensemble Scolaire.

**ARTICLE 4.2 – RESILISATION AU TERME D'UNE ANNEE SCOLAIRE**

Le(s) parent(s) informe(nt) l'école de la non-réinscription de leur enfant à l'occasion de la demande qui est faite à tous les parents d'élèves, et au plus tard le **30/06**.
L'école s'engage à respecter ce même délai pour informer les parents de la non-réinscription de leur enfant pour une cause réelle et sérieuse (cf. 4-1).

**ARTICLE 5 – ASSURANCES**

Le(s) parent(s) s'engage(ent) à assurer l'enfant pour les activités scolaires et extra-scolaires (sorties, voyages..) et à produire une attestation d'assurance avant le 25 Septembre.
A défaut, l'Etablissement assure l'enfant à la MUTUELLE SAINT CHRISTOPHE Paris.

**ARTICLE 6 – DROIT D'ACCES AUX INFORMATIONS RECUEILLIES**

Les informations recueillies ici sont obligatoires pour l'inscription dans l'établissement. Elles font l'objet d'un traitement informatique et au départ de l'élève elles sont conservées, conformément à la loi, dans les archives de l'établissement.

Certaines données sont transmises, à leur demande, au Rectorat de l'Académie, ainsi qu'à l'Organisme de l'Enseignement Catholique auquel est liée l'école.

Sauf opposition du (des) parent(s), noms, prénoms et adresses de l'élève et de ses responsables légaux sont transmises à l'association des parents d'élèves « APEL » de l'établissement (partenaire reconnu par l'enseignement catholique).

A Cahors, le .....

*(Signature précédée de la mention « lu et approuvé »)*

Le(s) Parent(s), Le Chef d'Etablissement,